

Section syndicale Groupe 3F



Monsieur SURE
159 Rue nationale
75 013 PARIS

Monsieur,

Nous vous faisons part de ce courrier afin de vous faire une proposition pour la négociation sur le 13^{ème} mois des gardiens, et ce en vu de la nouvelle classification du personnel d'immeubles et des nouveaux minima conventionnels que le groupe devra appliquer au 1^{er} juillet c'est-à-dire pour les GHQ:

- Salaire mensuel de 1712,71€
- Salaire annuel de 23054,77€

Actuellement le salaire annuel conformément à la convention collective fait apparaître le 13^e mois, ce qui donnerait si vous continuez à inclure 1/12^{ème} du 13^{ème} dans les salaires le montant devrait passer à 1921, 23 €.

De ce fait le SECI-UNSA vous propose de ne plus inclure 1/12^{ème} du 13^{ème} mois mais de donner le 13^{ème} mois en une seule fois en décembre.

Il convient de réévaluer les salaires qui se trouveraient en dessous du minimum mensuel, soit 1712,71 € et de ne pas baisser les salaires qui se trouveraient aux dessus à l'heure actuelle en incluant comme vous le faites 1/12^{ème} du 13^{ème} ; ce qui a pour effet d'effacer toutes les augmentations individuelles mérités par l'investissement des collaborateurs.

Au vu de ces éléments nous sollicitons un rendez-vous, au plus vite, pour trouver un accord équitable qui doit être effectif au 1^{er} juillet 2015.

Nous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Mr EL HOSSI et Mr BENMATI
Délégués Syndicaux Centraux SECI-UNSA